

# ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



Photo Jean-Raymond DELAHAYE

**Bulletin de liaison N° 38**  
**ANNEE 2022**

**Atelier de Bijouterie**  
**Pierre ARNAULT**  
 Joaillier



Avenue Albin Davin – 26740 MARSANNE  
 Tel/Fax : 04.75.90.33.47

**Sandra fleurs de rêve**  
 Artisan Fleuriste  
 Atelier floral

745 Rue du midi 26740 Marsanne

☎ 0769.63.95.08  
 ✉ Sandrafleurdereve@orange.fr  
 📌 Sandra fleurs de rêve

**secret d'été**

7 rue rene chartron  
 26740 Marsanne  
 09 51 67 52 69

**Le Vin Juin** **BAR A VINS - CAVE**  
**PIZZAS A EMPORTER**

5-7 RUE DU COMTE DE POITIERS - 26740 MARSANNE  
 04 27 58 92 92 / 06 29 33 07 97

levinjuin@gmail.com FB: Le Vin Juin / Insta: @levinjuin

**Maison Plapot**  
 Boulanger Pâtissier Chocolatier Glacier

Tél : 04 75 90 32 64  
 Le Village - 26740 Marsanne

**Menuisier Ebeniste**  
**Isambert Patrick**

- Fabrication, pose de cuisine
- Agencement, dressing
- Parquets

80 chemin du Lavoir  
 26740 Marsanne  
 zig8@wanadoo.fr

port. 06.87.05.71.65  
 Tél. 04.75.90.30.69  
 fax. 04.75.90.33.80

**Bernard Garcin**  
**Drôménager**

Installation Réparation Vente

Tél : 04 75 90 16 11

65, Route de Puy-Saint-Martin  
 26450 CLEON D'ANDRAN  
 sarl-reboul2@wanadoo.fr

**vival**  
 Nicolas et Maud

Alimentation • Fruits et Légumes  
 Produits bio et locaux  
 26740 Marsanne  
 04 75 90 34 77

**TAXI** Conventionné CPAM  
**VINCENT**

06 - 32 - 06 - 28 - 58  
 MARSANNE

**LE STUDIO MARSANNAIS**  
**COIFFURE**

Tel: 04.75.90.32.76

Virginie Coupé  
 1 rue Comte de Poitiers  
 Marsanne 26740

Mardi au Jeudi 9h-12h.14h-18h30  
 Vendredi 9h-18h  
 Samedi 9h-17h

## ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX MARSANNE »

Présidente	Nicole KLAWITTER
Vice Président	Pierre PETIT
Trésorière	Colette RAMOS
Trésorière adjointe	Nicole DARCHE
Secrétaire	Emmanuelle KLAWITTER
Conseillers	Luc BERNADEL, Denis FRANCHINI, Georges JACOUTON, Damien LAGIER, Norbert LOUVAT, Françoise NIEDERHAUSER, Anne VEDRENNE



**Découverte du Chemin de Peysson lors des Journées du Patrimoine**

**Contact : [amisvieuxmarsanne@outlook.fr](mailto:amisvieuxmarsanne@outlook.fr)**

## SOMMAIRE

<b>Le mot de la présidente .....</b>	<b>Page 5</b>
<b>Courrier du Président de la République Emmanuel Macron .....</b>	<b>Page 6</b>
<b>Les graffitis de Saint-Félix .....</b>	<b>Page 7</b>
<b>Paloutier – Rey .....</b>	<b>Page 13</b>
<b>Plaques cocher .....</b>	<b>Page 21</b>
<b>Moulin des Vivands .....</b>	<b>Page 23</b>
<b>Un portrait « retrouvé » de Charles Laurent Joseph de Montluisant .....</b>	<b>Page 27</b>
<b>Un Marsannais au Musée Condé de Chantilly... blague ou pas ? .....</b>	<b>Page 31</b>
<b>Revue de presse .....</b>	<b>Page 35</b>



**Photo Jean-Raymond Delahaye**

## Le mot de la présidente

Chers Amis,

Malgré les difficultés dues à la crise sanitaire, notre association a maintenu un bon niveau d'activité.

Après le bouclage du budget, grâce au loto du Patrimoine, le projet Saint-Félix continue à avancer avec l'obtention du permis de construire. L'heure est maintenant à la réalisation des dossiers de consultations des entreprises ; les premières tranches devraient pouvoir démarrer sous peu.

Le travail sur les archives marsannaises, le grand nombre de documents numérisés accessibles sur les sites locaux et régionaux d'archives, nous permettent d'alimenter chaque année le bulletin de liaison en sujets variés, familiers ou surprenants, autour de la vie du village. Les propositions spontanées de sujets nouveaux sur la vie locale sont bienvenues pour étoffer encore ce travail de mémoire et d'illustration.

Du côté des petits travaux : un panneau sur l'histoire du chemin de Peysson (du vallon de Fresneau vers la plaine de Bouvier) a été réalisé. Il a été mis en place lors des Journées du Patrimoine avec balade commentée par notre ami Jean-Raymond.

Un gros travail de réflexion autour de la création de QR codes qui seront apposés dans les lieux les plus caractéristiques du village, donnant ainsi accès aux principales informations sur le lieu et le village. L'ensemble sera mis en place pour la saison touristique.

Le site internet est en voie de finalisation. Il devrait être mis en ligne d'ici l'été, grâce au travail assidu de notre ami Ghislain et d'un petit groupe non moins passionné.

Des rencontres ont eu lieu avec la jeune association Emile Loubet, à Montélimar, pour la mise en œuvre d'un travail commun. Elle propose de remettre à jour le panneau à proximité de la fontaine et de restaurer la plaque du beau lavoir Emile Loubet dans le village, situé derrière le monument aux Morts.

Nous avons la chance d'accueillir une jeune étudiante en master d'archéologie qui souhaite faire son mémoire sur le site de Saint-Félix. Son étude et ses découvertes vont nous permettre d'élucider certains points d'interrogation.

Nos rendez-vous de l'été :

- 14 juillet « Les Arts Perchés » Chers adhérents nous comptons sur vous pour l'accueil des artistes dans vos jardins, ainsi que votre participation aux tâches de cette journée.
- Reprise de nos conférences
- Journée du Patrimoine, visite du chantier Saint-Félix

Je vous souhaite une bonne lecture et je remercie les rédacteurs des articles qui font la richesse de ce bulletin.

Nicole Klawitter

Paris, le

6 DEC. 2021



Monsieur le Maire,

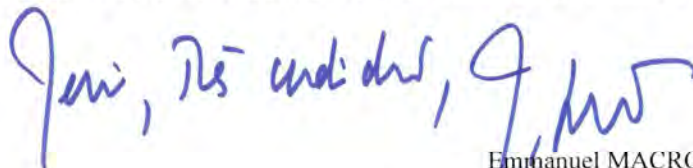
J'ai bien reçu la lettre par laquelle vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir le livre intitulé « *Marsanne au 21<sup>e</sup> siècle - En route vers la modernité* », à la suite de votre invitation à la réception que j'ai donnée au Palais de l'Élysée, le 17 novembre dernier, à l'occasion du congrès de l'Association des maires de France.

Très sensible à votre démarche, je tiens à vous remercier vivement pour l'envoi de cet ouvrage qui met en lumière votre belle et altière cité de la Drôme provençale où naquit mon lointain prédécesseur, le Président Émile Loubet.

Je veux de nouveau exprimer ma reconnaissance aux maires pour leur mobilisation quotidienne, aux côtés de l'État, particulièrement dans la crise sanitaire que nous traversons, et saluer la valeur inestimable de leur dévouement pour leurs administrés et leur territoire.

Vous pouvez être certain que je me trouverai toujours aux côtés des élus de notre pays, afin de leur assurer les meilleures conditions d'exercice de leur mandat, au service des Français.

En vous renouvelant mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Emmanuel MACRON

Monsieur Damien LAGIER  
Maire de Marsanne  
MAIRIE  
1 AVENUE ALBIN DAVIN  
26740 MARSANNE

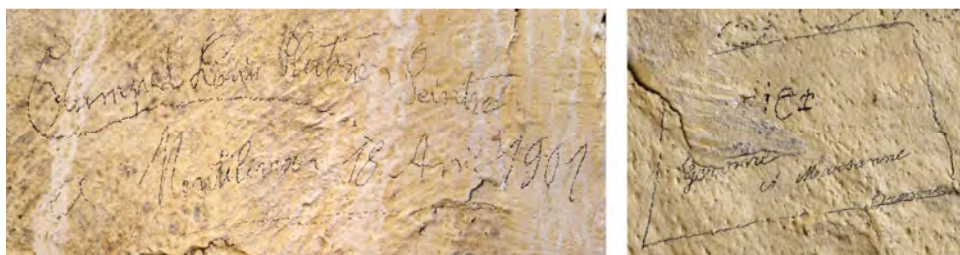
## Les graffitis de Saint-Félix

Jean-Raymond Delahaye avec l'aide précieuse de Colette Picolet



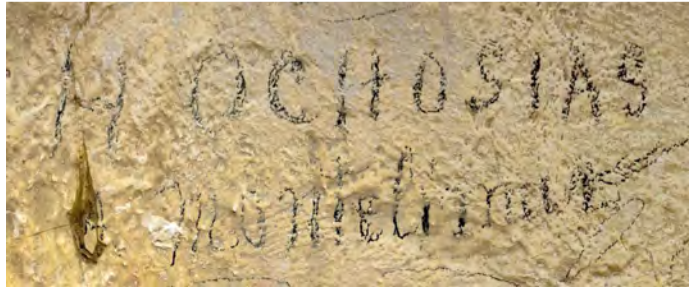
Si vous êtes un visiteur familier du prieuré Saint-Félix, sans doute avez-vous remarqué les nombreux graffitis tracés sur les pierres de l'ouverture en arc brisé et les murs de la chapelle gothique. Nombre d'entre eux sont relativement récents et n'offrent guère d'intérêt, mais un examen plus attentif permet de repérer des traces plus anciennes, âgées parfois de près de 150 ans (photo ci-dessus).

Souvent trop abîmées pour être exploitables, certaines de ces traces sont encore très lisibles. C'est le cas, par exemple, de celle laissée par Louis Champel, plâtrier peintre à Montélimar, le 18 avril 1901 (ci-dessous à gauche). D'autres, bien qu'en partie effacées, contiennent cependant assez d'éléments pour permettre d'identifier à coup sûr leur auteur. Saurez-vous identifier le Marsannais qui se cache derrière le graffiti ci-dessous à droite? réalisé au début du XX<sup>e</sup> siècle ?



Le soin apporté très souvent à leur réalisation témoigne de l'importance que ces hommes et ces femmes attachaient à cet acte a priori très banal qui, d'une certaine façon, leur préservait une place dans la mémoire collective. Dans cet article, nous avons tenté de les faire revivre avant que les travaux de restauration n'effacent leur souvenir.

Seuls deux auteurs de graffitis sont évoqués ici parmi de nombreux autres tout aussi intéressants et qui feront l'objet de futures publications. S'il reste évidemment de nombreuses zones d'ombre dans ces récits, ils conservent cependant tout leur intérêt.



*« L'an mille huit cent dix sept, le 11 du mois de septembre à quatre heures du soir... est comparu le sieur Pierre Dufard employé à l'hospice général de cette ville, lequel a déclaré que aujourd'hui à quatre heures du matin, étant seul, il a trouvé sur une des marches de l'escalier qui est près de la porte d'entrée du dit hospice, un enfant tel qu'il nous le présente ayant pour vêtement quatre drapeaux de toile neuve, trois maillots, deux de coton et un de laine, une bande toile et trois coiffes d'indienne, après avoir porté l'enfant, avoir reconnu qu'il était de sexe masculin, qu'il paraissait âgé d'un jour, qu'il n'avait aucune marque sur le corps et nous avons trouvé dans les vêtements un billet portant ces mots « donnez-lui le nom de Henri et ayez-en soin 10 septembre » de suite avons inscrit l'enfant sous les noms et prénoms d'Ochosias Henri, et avons ordonné qu'il fût remis à l'hospice général de cette ville...».*

Ainsi débute à Romans l'existence d'Henri Ochosias, né de père et de mère inconnus. Il va nous mener sur trois générations jusqu'au prieuré Saint-Félix.

Rare en France, le patronyme d'« Ochosias », a une origine très particulière.

Ainsi, en explorant les actes de naissances, on note, par exemple, qu'en 1830, «... aux alentours du 20 octobre... », Honorine Ochosias, naît à Saint-Amand (Saint-Amand-Monrond dans le Cher), elle aussi de père et mère inconnus. L'acte de naissance précise : « ... Marie Presle, domestique, âgée de trente huit ans, demeurant à Saint-Amand, à l'hospice, lequel nous a déclaré qu'hier, à huit heures du soir, a été exposé au dit hospice un enfant emmailloté d'une bourrasse de barrage, d'une brassière blanche, ayant sur la tête un petit bonnet vert, lesquels effets nous ayant été représentés par le dit Presle, auquel nous les avons laissés pour être remis avec le dit enfant à messieurs les administrateurs de l'hospice, et après l'avoir visité, avons reconnu qu'il était de sexe féminin, qu'il paraissait âgé de huit jours, n'avons trouvé aucune marque distinctive dans les vêtements nous l'avons de suite inscrite sous les noms et prénoms de Ochosias Honorine...».

De même, en 1841, le 17 août, naît un autre Henri Ochosias, à Angers cette fois, lui aussi de père et mère inconnus : « ... est comparue Renée Huet, sage-femme... laquelle nous a déclaré avoir accouché en son domicile à un quart-d'heure, une femme à elle inconnue, d'un enfant du sexe masculin qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré donner les prénoms d'Henri et le nom d'Ochosias et qui de suite sera porté au dépôt des enfants abandonnés, sis à l'hospice général de cette ville...».

On pourrait multiplier les exemples. Des noms tirés de la Bible sont fréquemment donnés aux enfants abandonnés (Ochosias est le nom d'un roi de Judée). L'acte de naissance qui précède celui d'Honorine est d'ailleurs celui d'un enfant, lui aussi exposé à l'hospice, auquel on donne le nom d'Osias autre roi de Judée. Si l'on sait qu'Honorine décède à l'âge de 16 mois, on perd ensuite la trace du garçon né à Angers.



Revenons à « notre » Henri Ochosias. On ne connaît rien de ses premières années ; sans doute a-t-il été confié à une nourrice, puis accueilli dans une famille résidant près de Romans. On retrouve pour la première fois sa trace en 1843 alors qu'il est « marchand colporteur ». Il a rencontré, peut-être à l'occasion de l'une de ses tournées, une veuve domiciliée à Romans et native de Pont-Saint-Esprit, Marie Rose Bourret, de 14 ans son aînée, avec laquelle il a en mars de cette année un enfant prénommé Henri comme son père. Afin d'éviter les confusions, on l'appellera dans la suite Henri « fils ».

Henri et Marie-Rose se marient le 12 août 1844 à Romans et la famille s'installe à Pont-Saint-Esprit. Au décès de sa femme, en 1865, Henri est entrepreneur, et même convoyeur en 1869 année où, suite à une faillite, ses biens font l'objet d'une saisie immobilière. L'adjudication a lieu le 14 juin à l'audience du tribunal d'Uzès ; il s'agit d'une maison avec cour et puits ainsi que de 2 hectares de terre. En dépit de cette faillite, l'ensemble de ces biens témoigne indiscutablement d'un bel esprit d'entreprise pour un enfant trouvé dont l'enfance et l'adolescence ont sans doute été très difficiles.

Henri « fils » se marie à Pont-Saint-Esprit le 14 juillet 1868 avec une jeune fille native de cette ville, Emilie Augier, âgée de 21 ans. Les deux époux se déclarent sans profession. Enregistré, par erreur, à l'état civil sous le nom d' « Osias », Henri « fils » fait à cette occasion une demande de rectification auprès du tribunal civil d'Uzès. Le couple habite Pont-Saint-Esprit, 1 quai du drapeau tricolore (il sera rebaptisé quai Bonnefoy-Sibour en 1901 du nom du maire qui l'a fait construire en 1833).

Henri « fils », marinier en 1869, se dit ensuite négociant ou revendeur. Cinq enfants naîtront de cette union : Madeleine Augustine en 1869 (décède à l'âge de seize mois), Henri Eugène en 1871, Elisa en 1874, Louise Henriette en 1875 et Pauline en 1883.

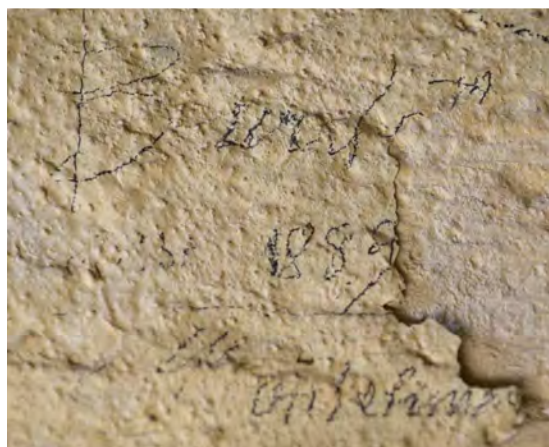
Dès 1886, Henri « fils » s'établit poissonnier, place du Marché à Montélimar où il habite avec sa famille. On les y retrouve dans le recensement de 1891. Son fils aîné, Henri Eugène, d'abord vannier, est dit batelier sur sa fiche matricule ; il est versé dans les services auxiliaires de l'armée pour cause d'hypermétropie. En 1892, Henri « fils » est déclaré en faillite comme son père 23 ans plus tôt.

Après la faillite, la famille s'installe à Grenoble, 6 place Sainte-Claire où Henri « fils » s'établit marchand de comestibles. Son commerce semble plutôt florissant puisque, dans le recensement de 1906, le couple a un domestique et héberge un pensionnaire. Henri « fils » et sa femme Emilie ont alors respectivement 62 et 56 ans. On perd ensuite leurs traces ainsi que celles de leurs filles Elisa et Louise.

Le fils aîné Henri Eugène qui a suivi sa famille à Grenoble, travaille avec son père comme sa sœur Pauline. D'abord domicilié place Sainte-Claire avec ses parents, il habite ensuite Avenue de la gare. Il décède le 3 avril 1899 à l'âge de 28 ans alors qu'il est toujours célibataire.

Qui de Henri « fils », ou Henri Eugène, a tracé son nom dans la chapelle du prieuré lorsqu'ils résidaient à Montélimar à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? On ne le saura sans doute jamais !

## Jacques Bonfy



Seules les lettres « Bon » sont encore lisibles ainsi que les mots « classe 1889 » et « ... Montélimar ». On est donc certain qu'il s'agit bien « du Jacques Bonfy » dont il est question ci-dessous car c'est le seul nom compatible avec la liste des appelés de la classe 1889 du bureau de recrutement de Montélimar.

Jacques Bonfy est né « par hasard » le 5 juillet 1869 à Mirambeau, commune de Charente-Inférieure (Charente-Maritime aujourd'hui). Son père Antoine, marchand ambulant et sa mère Françoise, marchande mercière, sont, en effet, « de passage » dans cette ville. L'acte précise qu'il est « ....né...dans le domicile de Madame Cotreau accoucheuse au lieu de la ville, en cette commune.... ». Ses parents n'ayant pas de domicile fixe, il est difficile de savoir comment se sont déroulées les premières années de la vie de Jacques.

On le retrouve lors du recrutement de sa classe à Montélimar en 1889. Il est alors marchand forain comme son père. Si la mention de son degré d'instruction figurant sur le registre matricule peut laisser penser qu'il est illettré, la trace qu'il a laissée à Saint-Félix semble prouver le contraire.

La durée du service militaire dépend alors du résultat d'un tirage au sort qui a lieu en février de l'année qui suit le recrutement (de 3 ans pour les petits numéros à 1 an pour les plus grands). A ce sujet, on peut citer l'article du Journal de Montélimar daté du 1<sup>er</sup> février 1890 et qui donne la liste des numéros tirés par chacun des conscrits concernés, dont Jacques Bonfy : « *Quelques-uns se demandent : Pourquoi cette formalité du tirage au sort puisque tout le monde doit passer sous le niveau du service militaire ? Chaque année, après les opérations de recrutement, le ministre de la Guerre fixe, sur la liste du tirage au sort de chaque canton et proportionnellement au nombre de conscrits, en commençant par les numéros les plus élevés, le nombre d'hommes qui seront renvoyés dans leur foyers, en disponibilité, après leur première année de service... On voit donc qu'il existe encore des bons et des mauvais numéros. Le plus fort numéro, 141, est échu à un conscrit de la Touche, Mézant (Romain). C'est un habitant de Montélimar – et déjà marié – Eyzac (Auguste) qui a eu la malchance de tirer le numéro 1* ». Cette procédure du tirage au sort sera supprimée avec la nouvelle loi de 1905.

Jacques tire le numéro 13, un « mauvais » numéro qui l'oblige à effectuer 3 ans de service. En novembre 1890, il est affecté au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mais, alors qu'il avait été reconnu dans un premier temps « bon pour le service », il est réformé en février 1891 pour péricardite par la commission spéciale de réforme de Romans.

Dans la famille de sa future épouse Marie-Augustine Barbarin, les parents et le frère sont marchands forains, les grands-parents marchands colporteurs et marchands bimbetotiers et la sœur

Magdeleine épouse un marchand forain. Cependant, contrairement aux parents de Jacques, ils disposent d'un domicile fixe, puisqu'en 1872, ils sont tous recensés dans le même immeuble du quartier Saint-Lazare de Montélimar.

Le mariage de Jacques et de Marie-Augustine est célébré dans cette ville le 15 avril 1893. Jacques se dit marchand forain et son épouse, ouvrière en chapeaux. A cette époque, la chapellerie était une industrie très importante à Montélimar où elle employait plusieurs centaines d'ouvriers et ouvrières. Le père de Marie-Augustine est présent, mais l'acte précise «... *après avoir fait sous serment la déclaration qu'il ignore le lieu du décès et du dernier domicile (de son épouse Françoise Amiel) déclaration qui a été affirmée également par le père et les quatre témoins soussignés conformément à l'avis du conseil d'état du quatre thermidor an treize...*».

Le couple a cinq enfants : Antoinette, née en 1895 est ouvrière cartonnrière en 1911, Louis, âgé alors de 14 ans est journalier, François, Henri et Elise, respectivement âgés de 12, 10 et 8 ans sont encore écoliers à cette date.

Jacques Bonfy se déclare journalier en 1901, puis, au fil des années, réparateur de parapluies, marchand forain en 1914, année où sa fille Antoinette décède à la maison de l'hospice au 136 Grande Rue, puis enfin raccommodeur de faïences et porcelaine. Toujours domicilié à Montélimar, le couple habite d'abord rue du Chemin neuf dans la « maison Vidal », puis 10 rue Prunière et, enfin au 3 rue Juiverie.

Classé de nouveau « bon pour le service » par le conseil de révision en 1914, Jacques est rappelé sous les drapeaux le 15 avril 1915, non sans avoir quelques semaines auparavant écopé d'une amende de 16 francs pour « *s'être servi à l'égard de l'adjudant de garnison Vignon d'un répertoire qui n'a cours ni dans le code de civilité puérile et honnête ni dans le code pénal* ».

Dès le 4 mai 1915, il est réformé pour « bronchite et insuffisance mitrale ». Revenu dans son foyer rue Juiverie, il y décède le 10 octobre 1915, très certainement des suites de cette maladie. Marie-Augustine et ses enfants s'installent alors à Lyon, 110 rue Boileau, dans le quartier des Brotteaux, où elle travaille toujours comme ouvrière en chapeaux.

Son fils aîné Louis est incorporé au 140<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 7 août 1916, près d'un an avant son 20<sup>e</sup> anniversaire. Il part aux armées en janvier 1917. Nommé caporal en octobre 1918, il est cité à l'ordre de la brigade et décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze : « *Tireur d'élite, le 21 octobre 1918 a pris à partie des groupes d'ennemis et a contrebattu efficacement deux mitrailleuses, interdisant le passage d'une rivière... du 25 au 29 octobre, a permis de conserver une position nouvellement conquise n'hésitant pas à se porter en avant de la ligne de tirailleurs pour en assurer le flanquement* ».

Alors que Louis s'illustre sur le front fin octobre, sa mère Marie Augustine meurt trois jours plus tard, le 24 octobre 1918 à l'âge de 47 ans. A sa démobilisation en 1919, Louis rejoint sa famille à Lyon ; il exerce le métier de polisseur et nickaleur. C'est là qu'il se marie le 29 novembre 1919 avec Sydonie Chabanis, native d'Aubenas. Elle est dévideuse : dans le tissage de la soie, ce métier consiste à positionner les écheveaux sur les bobinoirs afin de former des bobines de fil.

Le couple aura sept enfants. En 1933, il recevra d'ailleurs la médaille de bronze de la famille française. Dans un parcours professionnel plutôt erratique, on retrouve Louis à Ucel en 1920, à Aubenas, la ville de naissance de son épouse en 1921, de nouveau à Lyon en 1922, avant son retour à Montélimar, 4 place des Clercs en 1923. Sa santé se détériore et la commission de réforme de Valence de janvier 1924 lui reconnaît une invalidité de 10% pour « *obscurité respiratoire du poumon droit et état général insuffisant* ». Le 16 mars 1935, il est dégagé de toute obligation militaire comme père de 6 enfants. Il décède quelques mois après à Montélimar, le 26 décembre 1935 à l'âge de 38 ans.

Entre temps, son grand-père paternel Antoine est décédé à Montélimar en 1925 au 130 Grande Rue ; c'est l'Hôtel de Chabrilan, peut-être y était-il employé ?

François, le second fils se dit électricien lors de son recrutement à Lyon en 1919, mais il ne semble pas qu'il ait exercé cette profession par la suite (il est manœuvre lors de son décès). Il travaille un temps aux mines de charbon de Saint-Jean de Valériscle, commune proche d'Alès dans le Gard, puis à Lyon où il se marie en 1922 avec Marie Rose Mathey. Il décède place de l'Antiquaille sur la colline de Fourvière, le 4 juin 1927, à l'âge de 26 ans.

On ne dispose pas d'information sur les deux plus jeunes enfants de Jacques et Marie-Augustine Bonfy, Jacques et Elise, sinon qu'ils décèdent respectivement à Villeurbanne en 1981 et à Lyon en 1974.

On peut noter que Louis Champel dont il a été question dans ce document, habitait en 1911 au n°7 de la rue Prunière. Jacques et lui étaient donc de proches voisins et se connaissaient sans aucun doute. Sont-ils venus ensemble à Marsanne, on peut l'imaginer... Une autre coïncidence se cache dans les archives militaires : Louis Bonfy le fils aîné de Jacques Bonfy et Louis Marius Bourdon, autre auteur d'un graffiti, nés tous les deux en 1897, se succèdent en effet, ordre alphabétique oblige, sur la liste des ajournés du bureau de recrutement de Montélimar de 1915.

Sources :

- Archives départementales de la Drôme, de l'Ardèche et du Gard
- Chroniques montiliennes de Marylène Marcel-Ponthier
- Photos J-R Delahaye

## De 1850 à nos jours visages changeants d'une grande maison du nouveau Marsanne

Du sieur Claude Paloutier à la famille de Roger Rey, les deux immeubles mitoyens construits sur les parcelles 145 et 146 de l'actuelle avenue Albin Davin ont connu plusieurs propriétaires et plusieurs activités commerciales en rez-de-chaussée. (voir plans annexés).

L'histoire est mouvementée ! Dans les années 1850, sous l'impulsion du maire et ingénieur polytechnicien Charles Laurent de Montluisant, le village est en pleine transformation. Le boulevard qui fait une jonction directe avec la route de Montélimar est créé, le projet de construction d'une nouvelle mairie prend corps. L'alignement harmonieux des immeubles qui doivent former le coeur du village modernisé ne va pas sans bouleversements.

Ainsi, en va-t-il pour Jean Claude Paloutier, maréchal-ferrant, et son épouse Marie Marguerite Loget, couturière. Auparavant ils demeuraient dans une maison construite en 1841, agrandie en 1842 et finalement démolie rapidement. Ils seront expropriés de ces ruines proches de l'église de Fresneau, dite de la Fontaine, pour permettre le percement du chemin N°5, route de Crest.

Le couple possède la parcelle 145 de terrain constructible dans le haut de la future avenue Davin. Malheureusement, une partie est frappée d'alignement dans le projet d'urbanisation en cours. En 1858, Claude Paloutier obtient en dédommagement la parcelle mitoyenne 146 que M. de Montluisant avait précédemment cédée à la Commune, à l'angle du nouveau boulevard et de la place Chevalier de Coursas.

La Mairie adresse au nouveau propriétaire un courrier par lequel il est contraint d'élever un bâtiment en angle, une sorte de tourelle ou autre qui doit comporter des fenêtres régulières, une corniche et des ornements très simples. Il a pour ce faire un délai de six ans afin de se conformer au plan d'urbanisme rénové.



Plan donné en Conseil Municipal par le Maire M de Montluisant en 1858, noter la présence figurée de 2 platanes.

Sur le plan de 1861, faisant apparaître le tracé des nouvelles voiries, on suit l'alignement des maisons sur le Boulevard et sur la place du chevalier de Coursas (route de Montélimar et Avenue Davin), avec l'emplacement projeté de la nouvelle mairie.



Cadastre de 1861

La famille s'installe bientôt dans la première maison de la rangée, construite sur la parcelle 145, aujourd'hui au 2, avenue Davin.

Très vite, le 21 décembre 1859, Claude Paloutier, maréchal-ferrant et limonadier, vend pour 1 000 F la parcelle 146, sur laquelle s'élève un début de construction, à Joseph Métiot, plâtrier et peintre en bâtiment.

C'est donc à lui que l'on doit la version finale de cette élégante demeure qui abritera, en rez-de-chaussée, le « Café du Globe » où vont se succéder de nombreux propriétaires ou locataires.

**De M<sup>r</sup> PROTHON, licencié en droit,  
avoué à Montélimar, successeur  
de M. PRADELLE.**

**PURGE**  
*D'Hypothèques Légales*

Par acte reçu M<sup>r</sup> Pénable, notaire à Marsanne, le vingt-un décembre mil huit cent cinquante-neuf,  
Sieur Claude Paloutier, maréchal-ferrant et limonadier, domicilié à Marsanne,  
A vendu  
A sieur Joseph Métiot, peintre en bâtiments, domicilié à Loriol :  
Une parcelle de terrain de la contenance d'environ soixante-quinze centiares, sur laquelle se trouve un commencement de construction, située sur la commune de Marsanne, place du Chevalier-de-Coursas; confinant : du levant, ladite place; du midi, maison du vendeur; du couchant; passage appartenant au vendeur, et du nord, le boulevard;  
Au prix de mille francs.  
Pour purger ledit immeuble des hypothèques légales connues pouvant le grever, toutes les formalités voulues par la loi ont été ou seront remplies.  
Le présent est publié afin que ceux qui auraient des droits sur l'immeuble aliéné aient à les rendre publics par la voie de l'inscription, dans le délai de deux mois, à dater de ce jour, à peine de déchéance.

**PROTHON.**

Courrier de la Drôme et de l'Ardèche  
30 janvier 1860, p4

Dix ans plus tard, le 18 décembre 1868, Joseph Métifiot se sépare de l'immeuble et vend à François Chamboncel « une maison connue sous le nom de Café du Globe » pour 3 500 F.

<p>fonds plus étendu, situé à la Bégude d'Allan, limitant, la partie vendue : au levant, Auguste Mourier, Joseph-Léon Morin et Morin aîné, moyennant le prix de deux mille quatre-vingt-neuf francs cinquante centimes, à raison de cinquante centimes le mètre carré.</p> <p>La présente insertion est faite afin que ceux qui auraient des droits, à raison d'hypothèques légales inconnues sur la parcelle de terre vendue, aient à les rendre publics par la voie de l'inscription dans le délai de deux mois, à peine de déchéance.</p> <p><b>PROTHON.</b></p>	<p>alné, propriétaire, domicilié à Roche-sur-Grane :</p> <p>Une maison située au bourg de Marsanne, place du Chevalier-de-Coursas, connue sous le nom de Café du Globe, dans ses confins, moyennant le prix de trois mille cinq cents francs.</p> <p>La présente insertion est faite afin que tous les intéressés à hypothèques légales, aient à rendre leurs droits publics par la voie de l'inscription, et ce, dans le délai de deux mois, à peine de déchéance.</p> <p><b>TAPONIER.</b></p>
<p><b>ÉTUDE</b> de M<sup>e</sup> TAPONIER, avoué à Montélimar.</p> <p><b>PURGE</b> <i>d'hypothèques légales.</i></p> <p>Par acte reçu M<sup>e</sup> Gardet, notaire à Marsanne, le dix décembre mil huit cent soixante-huit, Joseph Métifiot, plâtrier, domicilié à Marsanne, A vendu à François Chamboncel fils</p>	<p><b>ÉTUDE</b> de M<sup>e</sup> BERRUYER, avoué à Montélimar.</p> <p><b>EXTRAIT DE DEMANDE</b> <i>en séparation de biens.</i></p> <p>Par exploit du trente-un décembre mil huit cent soixante-huit, Dame Marguerite-Elisabeth Bernard a fait assigner sieur Jean-André Bastardy, son mari, cultivateur, domiciliés ensemble à La Garde-Adhémar, devant le tribunal civil de Montélimar, afin d'entendre prononcer sa séparation de biens.</p>

Journal de Montélimar  
2 Janvier 1869, p 4

Le 25 juillet 1870, Claude Paloutier et son fils Claude, vétérinaire à Cléon-d'Andran, vendent à Jean Joseph Melquiond, propriétaire à Marsanne, la maison du 2 avenue Davin, "servant de café, et dépendances, avec petit bâtiment à l'arrière de la maison où se trouve une boutique de maréchal-ferrant pour la somme de 6 000 F".

<p><b>ÉTUDE</b> de M<sup>e</sup> PROTHON, avoué à Montélimar.</p> <p><b>PURGE</b> <i>d'hypothèques légales.</i></p> <p>Par acte reçu M<sup>e</sup> Gardet, notaire à Marsanne, le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-dix, Sieur Claude Paloutier père, maréchal-ferrant, domicilié à Marsanne, et sieur Clodion Paloutier fils, médecin-vétérinaire, domicilié à Cléon-d'Andran, Ont vendu à monsieur Joseph Melquiond, propriétaire, domicilié à Marsanne :</p>	<p>Une maison située au Bourg de Marsanne, place du Chevalier de Coursas, servant de café, et dépendances, avec petit bâtiment derrière, où se trouve une boutique de maréchal; le tout au prix de six mille francs.</p> <p>La présente insertion est faite afin que ceux qui auraient des droits sur les immeubles vendus, à raison d'hypothèques légales inconnues, aient à les rendre publics par la voie de l'inscription, dans le délai de deux mois, à peine de déchéance.</p> <p><b>PROTHON.</b></p>
---	---

Journal de Montélimar  
20 Août 1870, p 4

Claude Paloutier père et son épouse se retirent à Cléon-d'Andran où ils décèdent, lui en 1873 et elle en 1888.

Jean Joseph Melquiond réside au quartier Saint-Martin. Il décède sans enfants en 1892. La maison du village est devenue la propriété de Daniel Latard et a connu sans doute plusieurs locataires, en particulier la famille Maurel.

En 1896, Joseph Maurel (1857-1929), brigadier forestier, s'y installe avec Rosa Jean (1861-1927), son épouse, qui tient boutique d'alimentation, et leurs enfants. A leurs décès, leur fille Marie (1895-1991) continuera de loger dans cette maison.



Sur la droite, on distingue la vitrine de l'Epicerie Centrale et l'enseigne du Globe

En 1931, Daniel Latard vend l'immeuble aux PTT. Il abritera jusqu'en 2016 le bureau de Poste et le logement de fonction du receveur situé au-dessus.



1932, le nouveau bureau de Poste

Sur la photo apparaissent Auguste Hennemann (1885-1978) receveur des postes depuis 1925, et son épouse Judith Argand (1887-1978). Libre penseur et poète à ses heures, il était aussi correspondant d'un journal local où sa verve était appréciée.



Divers travaux d'aménagement sont aussi réalisés dans le reste de l'immeuble, propriété de la commune. En 1948, dans l'impasse à l'arrière du bâtiment, le local du rez-de-chaussée où se trouvait précédemment la boutique du maréchal ferrant abritera le bureau du Trésor public, tandis qu'on installe à l'étage un appartement pour loger le receveur percepteur.

Dans « l'immeuble Rey » qui occupe l'angle de la place, édifié entre 1860 et 1868 par Joseph Métifiot, puis vendu à François Chamboncel, viendra s'installer en 1896 Pierre Auguste Chabanne (1861-1929) cabaretier, marié à Henriette, dite Maria, Baudoin (1869-1943) pour y tenir « le café du Globe ». Après le décès de son mari, elle gèrera seule l'établissement passé à la postérité comme le « café Chabanne ».

C'est peut-être Maria Chabanne qui est assise devant le café, sur cette carte postale datant du début du siècle. On peut y voir les deux platanes majestueux dont seul « l'arbre à palabres » conserve le souvenir, avec l'Hôtel de France récemment devenu « la Conserverie ».



Un jour de marché aux chevaux

Madeleine Buis (1897-1980) leur nièce, fille d'Adèle la sœur d'Auguste, couturière à façon, vit avec eux (recensements de 1921-26). En 1927, elle épouse Henri Peloux (1883-1955), greffier de la justice de paix. Il est veuf avec une petite fille, Odette. Un peu plus tard, vers 1937, le couple loue à la tante, qui a cessé son activité, la partie donnant sur le boulevard au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage. Après divers aménagements, dont l'obturation de l'ancienne porte du café, l'immeuble devient pour la postérité « la maison Peloux » !

Le 18 avril 1945, Louise Piolet (1910-1996) rachète la licence du café « Le Globe » et recrée l'établissement à son emplacement actuel, rue de la Marquise. Elle est la veuve d'Abel Gustave Montagne (1905-1944), l'une des deux victimes civiles de Marsanne lors des bombardements d'août 1944.

Peu après le débarquement en Provence, la bataille de Montélimar marque la tentative d'anéantissement des troupes allemandes en retraite dans la vallée du Rhône. Les divisions américaines les enferment dans une nasse formée à l'est par le Rhône, et au nord par la Drôme, dont les ponts ont été détruits par la Résistance. Le 28 août, des combats féroces s'engagent face à la 11<sup>e</sup> Panzer division et à deux divisions d'infanterie, talonnées par les Américains. La bataille s'achève le 31 avec la libération de Montélimar et Valence.

En 1955, Henri Peloux décède, laissant Odette Peloux nu propriétaire de l'immeuble où loge sa belle-mère qui s'éteint à son tour en 1980. Suite à la succession de ses parents, Odette vend l'immeuble en 1981 à Roger Rey (1936-2008) retraité SNCF, et à son épouse Jacqueline Viviès, ancienne receveuse des postes de Marsanne. Ils acquièrent aussi un garage situé sur la parcelle 147. Après le décès de M. Rey, lors de la vente, la mairie a fait usage de son droit de préemption pour acquérir l'ensemble.

En 2006, vient s'installer en rez-de-chaussée donnant sur l'avenue, M<sup>me</sup> Valérie Lagarde infirmière libérale, qui exerçait précédemment, depuis 2004, au 1<sup>er</sup> étage au-dessus de la bibliothèque, place Auguste Canon, où elle avait succédé à M. Christian Pichon-Douet personnage notoire à Marsanne. En mars 2012, M<sup>me</sup> Nathalie Cabion la rejoint.

Courant 2014-2015, des études de faisabilité sont menées pour une réhabilitation du bloc d'immeubles. L'option de réaménager les 2 maisons mitoyennes en gardant les murs extérieurs sera finalement adoptée. L'ensemble rénové sera inauguré en février 2018 par le maire Thierry Lhuillier



Vue de 2016. A l'arrière des maisons Rey et Peloux, l'impasse qui sera découpée et rattachée aux parcelles la jouxtant.

Pour permettre les travaux de réhabilitation prévus par la Commune, le cabinet d'infirmières déménage en février 2016 en face, au 16 de l'avenue René Chartron, dans une ancienne boulangerie, où elles prodiguent toujours de bons soins.

La maison mitoyenne abritant la Poste, également propriété de la Commune, est annexée au projet et le bureau de Poste sera transféré au rez-de-chaussée de la mairie.

Sur la parcelle 147 annexée au projet de réhabilitation, où se situait le garage de M. et M<sup>me</sup> Rey bâti sur l'impasse, se trouve aujourd'hui la boucherie Tomas, et au-dessus deux niveaux d'appartements.



Plan cadastral de 1974

L'ensemble appartient aujourd'hui à 3 propriétaires, Drôme Aménagement Habitat pour les sept logements locatifs, la commune de Marsanne pour le commerce et Montélimar Agglo pour le Syndicat d'Initiatives.

Colette Ramos

Sources :  
Archives municipales et départementales  
Bulletins municipaux  
Arbres généalogiques et Bibliothèque de geneanet  
Bulletin de l'association N°13 « les épicerie »  
Livre « Marsanne au XIX<sup>e</sup> siècle  
Photos, conseils et relectures Jean-Raymond Delhaye



Photo J-R Delahaye



2017 Aménagement de l'impasse (photos F. Niederhauser)

## LES PLAQUES DE COCHER

Il y a quelques années, au début des travaux de l'immeuble « REY », nous avons fait démonter la plaque en fonte « Place chevalier de Coursas » pour la sauvegarder et la restaurer afin de la remettre en place à la fin des travaux.

Lors d'une discussion avec Monsieur le Maire sur la restauration de cette plaque, il exprima le souhait de restaurer également les plaques situées de part et d'autre de la mairie ainsi que la plaque apposée sur l'obélisque de la fontaine.

A la recherche d'informations sur leurs couleurs d'origine, nous sommes tombés sur des sites passionnants, dont celui de M. Costantini, de Puy-Saint-Martin, qui a réalisé un énorme travail sur ces plaques dans notre département.

Nous avons ainsi appris que le terme « plaque de cocher » n'est que tout récent. La dénomination exacte est : « tableau indicateur de direction » pour les panneaux posés sur les murs de la mairie, et « plaque de distances légales » pour celui de l'obélisque.

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit l'organisation du réseau routier se structurer. En 1833, puis 1835 des circulaires recommandent l'implantation de panneaux indicateurs de direction aux carrefours des principales voies de communication. Des précisions sur les formes et couleurs des panneaux accompagnent la circulaire de 1835. « Les tableaux seront en bois, fer, ou fonte, ou, dans les bourgs peints sur un mur enduit de mortier. Les panneaux seront de couleur bleu de ciel foncé, les lettres blanches ». Les grandes routes nationales commencent à s'équiper.

En 1846, les établissements Henri Bouilliant, à Paris, inventent et déposent un brevet pour la réalisation de plaques fonte avec écritures en relief.

En 1861 le département de la Drôme passe commande à l'entreprise Colombet, de Chabeuil, pour la pose de 1 274 tableaux. La maison Bouilliant en assurera très probablement la fourniture (brevet). La pose se déroule de 1861 à 1865.

En 1859, suivant les volontés de Napoléon III, une nouvelle circulaire recommande la pose au centre des bourgs de plaques de distances légales donnant le nom de la localité et les distances la séparant des principaux centres administratifs. Seuls deux départements appliqueront cette recommandation : La Sarthe et la Drôme.

Dans la Drôme, 360 plaques sont commandées par le préfet et posées par l'entreprise Longueville et Cie, de Valence, entre 1861 et 1862.

A Marsanne, on peut penser que la plaque de la fontaine occupe son emplacement d'origine. En revanche, pour les plaques directionnelles de la Mairie (construction achevée en 1884) ce sont, soit des plaques posées entre 1861 et 1865 et récupérées, soit une nouvelle commande.

L'orthographe particulière de « Montelimart » est différente de celle que l'on peut voir sur des plaques de même usage à La Laupie ou à Manas.



A cette nouvelle commande aurait pu s'en ajouter une de plaques de rue comme celle de l'immeuble REY et celle située en haut de la rue du Comte de Poitiers.

La plaque « Place du chevalier de Coursas » porte les initiales en relief « HBB », signature du fondeur Henri Bouilliant Brevet.

Les quatre plaques les plus visibles ont été déposées, sablées puis repeintes aux couleurs originales.

Entre temps, une autre plaque a été découverte masquée par les panneaux directionnels en bas de l'avenue de Baillencourt. Elle sera restaurée et déplacée pour être plus visible.

Nous remercions la Mairie qui a pris en charge les travaux de cette rénovation.

Encore une fois ce petit patrimoine mérite d'être préservé en tant que témoin de l'histoire de notre village.

Pierre Petit

Sources :

Le site de M. Costantini : <http://plaques.de.cochers.pagesperso-orange.fr/index.html>

Photos P. Petit

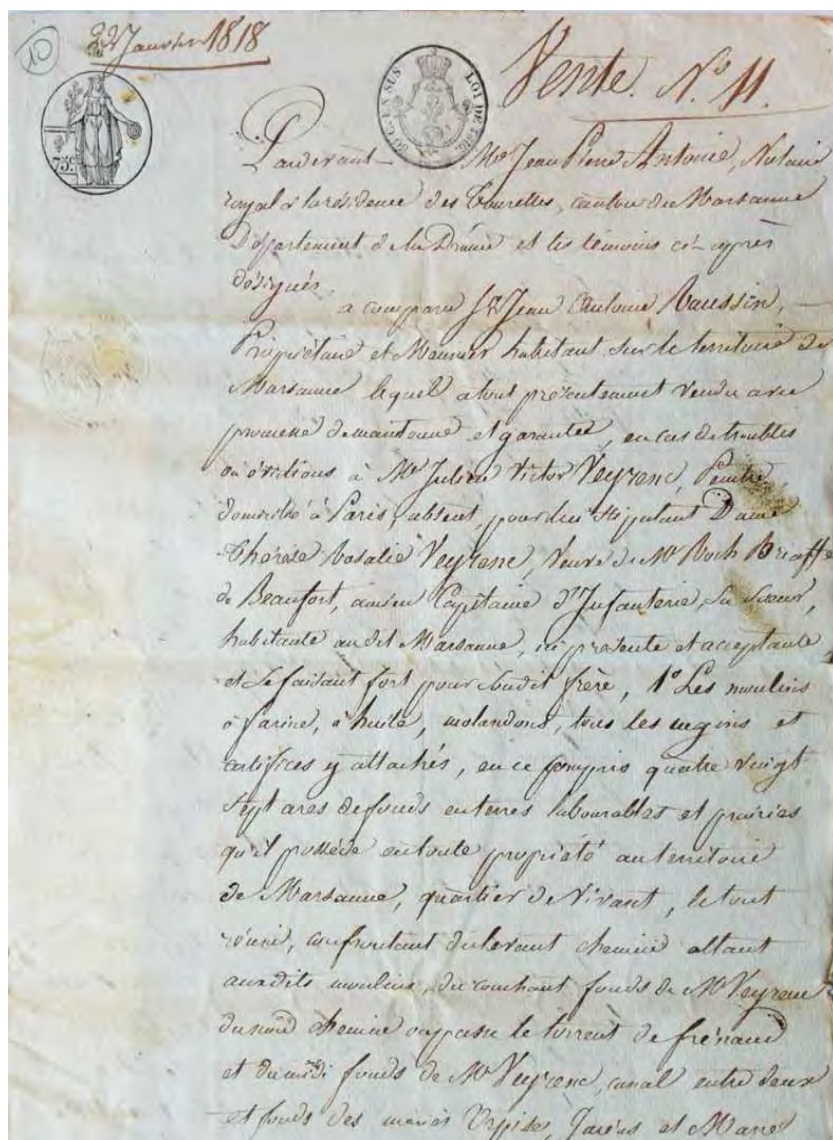
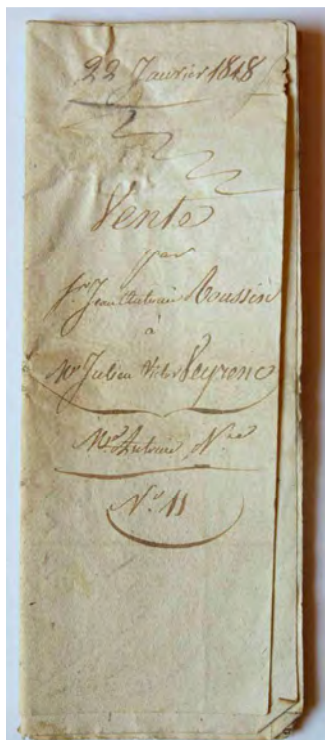


## Moulin des Vivands

Le 22 janvier 1818, Me Jean-Pierre Antoine, notaire royal aux Tourettes (Louis XVIII a repris son trône depuis peu), enregistre une transaction entre Jean Antoine Roussin, « propriétaire et meunier » résidant à Marsanne, et Julien Victor Veyrenc, artiste peintre originaire du lieu et résidant à Paris.

M. Roussin se sépare d'une propriété précédemment acquise d'un « sieur Bastidon », composée de deux moulins à farine et à huile, et de diverses pièces de terre attenantes, avec les installations permettant le fonctionnement des installations.

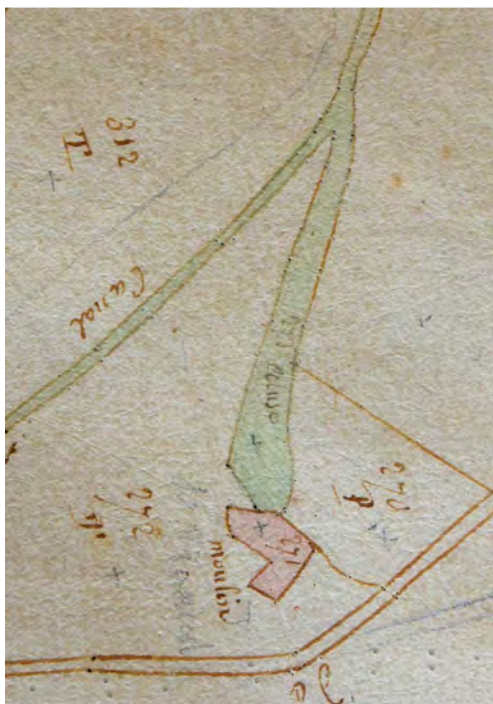
Alors domicilié à Paris, le peintre est représenté par sa sœur, « Dame Thérèse Rosalie Veyrenc, veuve de Jean Louis Roch de Réas de Beaufort, résidant à Marsanne ».



1818, Acte de vente Roussin-Veyrenc, Me Antoine  
(archives privées)

Le cadastre napoléonien de 1809 figure le bâtiment des moulins situé dans le « quartier de Vivant » (Section C2, de Chanterenne), devenu « des Vivands », entre la route de Roynac et la route de Cléon d'Andran. Le fonctionnement n'est pas permanent, car le débit du ruisseau canalisé, ou « béal », qui va se jeter dans l'Annelle, est irrégulier et globalement insuffisant.

L'ensemble est donc alimenté, selon les besoins, par l'eau accumulée dans un bassin de rétention bien visible sur le plan des archives municipales avec la mention d'une écluse. Le plan conservé aux archives départementales ne mentionne pas l'écluse.



1809, Section C2, Arch. Mun.



1809, Section C2, Arch. Dep



1809, Section C2, Arch. Dep



Julien Victor Veyrenc maintient sans doute l'activité du moulin tout au long de sa mandature de maire de Marsanne entre 1821 et 1837 où il décède. Sans enfant, il lègue ses biens à la famille de Montluisant en la personne de son neveu, Charles Laurent Joseph de Montluisant. La propriété est remaniée en 1901 par le petit-fils, Charles Bernardin Marie de Montluisant, avec la démolition partielle des bâtiments composant la maison et le moulin à huile.

La section AH du cadastre de 1985 montre très schématiquement le bâtiment restant, et une pièce de terre de forme oblongue à la place du bassin de rétention. La vue du ciel 3D fournie récemment par Google Earth montre un alignement d'arbres sur l'emplacement du bassin.



Site de l'ancien moulin, cadastre et vue aérienne

De toute cette activité n'ont survécu que quelques machines encore en place, un patrimoine précieux que les nouveaux propriétaires des lieux s'attachent à préserver. Quelques photos avaient été prises dans les années 1970 par les Amis du Vieux Marsanne.





Photos, Coll. AVM

J-R Delahaye, F Niederhauser

### Sources

Cadastre de 1809, Section C2, Chanterenne, 3 P3428/8

<https://archives.ladrome.fr/ark:/24626/rp4s18ntdfkm/10ae9f20-1ad5-4b7c-996b-999ae9c5cec0>

Cadastre 1985, Section AH, 2058 W 5354

<https://archives.ladrome.fr/ark:/24626/x8jckt1s950l/a2d81dbe-1da3-4da3-8d8a-6226c6e702d8>

Archives municipales de Marsanne, cadastre 1809 et matrices cadastrales

Contrat de vente, collection privée

Photos, collection des Amis du Vieux Marsanne

## UN PORTRAIT « RETROUVE » DE CHARLES LAURENT JOSEPH DE MONTLUISANT

Charles Laurent Joseph de Montluisant occupe-t-il déjà en 1842 une place privilégiée dans la bourgeoisie marseillaise pour qu'un peintre qui commence à être célèbre, Emile Loubon (1809-1863) fasse son portrait ? Ce tableau qui pose question se trouve actuellement dans un couloir de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille- Provence, au sein du Palais de la Bourse inauguré par Napoléon III en 1860, au bas de la Canebière.

Achetée en 1992 à M. Guésin, l'œuvre était sur les murs du Musée de la Marine et de l'Economie de Marseille, au rez-de-chaussée de ce Palais. Depuis 2018, le musée est fermé, et la Ville n'a plus de lieu de référence de cette économie !

Après les étapes d'une carrière active entre Toulon et Alger qui ont été présentées dans le chapitre Veyrenc-Montluisant de l'ouvrage « Marsanne au XIX<sup>e</sup> siècle »(1), l'ingénieur en chef *de première classe* arrive à Marseille le 1<sup>er</sup> janvier 1836 en tant que directeur des Ponts et Chaussées. Il a 53 ans et remplace Hyacinte Garella (1775-1852) en poste depuis 1815, mais son service ne pèse pas lourd dans ce département.

« Au cours des années 1830-1850, la vitalité de Marseille s'affirme. L'essor se poursuit, mais à travers des structures anciennes qui apparaissent de plus en plus inadaptées, qu'il s'agisse de l'outil portuaire, de la législation douanière ou du système des quarantaines » (2) C'est le port (maintenant le Vieux Port) qui représente un obstacle imposant. Il n'a pas évolué de manière sensible depuis les derniers aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le plan d'eau de 28 hectares, insuffisant en 1789, est arrivé à saturation : sur 2 500 mètres de quais, 900 mètres seulement peuvent être utilisés, d'où impossibilité d'accoster, difficultés de chargement et de déchargement, portage humain uniquement, entrepôts inadaptés. Des aménagements ont été réalisés, mais ils se sont révélés insuffisants. Plusieurs projets ont été déposés et discutés, mais les travaux et les coûts sont fantaisistes.

Le 31 décembre 1831, la Chambre de Commerce de Marseille lance un concours « sur les moyens à envisager pour sortir du port par « les vents contraires » : en ces temps de navigation à voile, lorsque le mistral souffle, aucun navire n'en sort sauf à se touer (se halier sur un cordage) dangereusement en profitant d'une accalmie. » De nouveaux projets voient le jour, mais il y a urgence. L'extension n'est possible qu'en construisant des installations portuaires soit vers le Nord, à partir de la Joliette, soit vers le Sud, aux Catalans, côte d'Endoume et plages du Prado.

En 1837, le service maritime des Ponts et Chaussées du Département que dirige désormais de Montluisant arrête un grand programme de travaux qui comporte l'approfondissement du tirant d'eau du Vieux-Port, l'amélioration, la reconstruction et l'élargissement des quais et un canal débouchant dans la calanque de la Fausse-Monnaie, en bas de ce qui n'est pas encore la Corniche, qui ne sera pas réalisé (Rappelons qu'une première partie des travaux de cette promenade a été lancée dans le cadre des ateliers nationaux en 1848). La loi du 9 août 1839 concrétise le programme qui est exécuté jusque'en 1849... mais ces travaux ne sont pas suffisants.

« Quelques jours après sa promulgation, la Chambre de Commerce prie de Montluisant de lui fournir un projet de port auxiliaire qui doit servir à la fois de cabotage pour les vapeurs et être de « la plus grande étendue possible ». Les Ponts et Chaussées à qui elle confie le projet contrôleront cette phase d'études qui aboutit à la fin 1842 au projet du port de la Joliette, consacré par la loi du 5 août 1844. En février 1840, de Montluisant et son adjoint Toussaint produisent pourtant un avant-projet, surtout diplomatique, ménageant le sud et le nord... » (3) « Chacun de ces deux sites avait ses partisans et les affrontements furent vifs, car les esprits avaient bien conscience que la réalisation simultanée de deux ports, même auxiliaires, ne pourrait pas être retenue par les pouvoirs publics... L'administration portuaire et la Chambre de Commerce se prononcèrent sans aucune ambiguïté en faveur de l'extension vers le Nord, compte-tenu des aléas de la solution des ports Sud. Entre les deux formules ce ne fut pas sans querelle, et il fallut toute l'autorité de l'ingénieur directeur des Ponts et Chaussées de Montluisant (le titre d'ingénieur en chef n'était pas encore en vigueur) soutenu par la Chambre de Commerce, pour faire pencher la balance en faveur de l'extension portuaire vers le Nord » (4)

Après examen du projet des ingénieurs de Montluisant et Toussaint par les instances gouvernementales, le conseil général des Ponts et Chaussées et les assemblées parlementaires, la loi du 5 août 1844 autorisait enfin les travaux « d'un port auxiliaire en avant de l'anse de l'Ourse et de la Joliette ». Le projet des ports Sud était abandonné, mais il sera encore évoqué à partir des années 1880.



Charles Laurent Joseph de Montluisant  
coll. Chambre de Commerce de Marseille

Nous avons commencé par le tableau d'Emile Loubon en nous posant la question de sa notoriété. Nous avons omis de citer la date de 1842 qui est portée sur le tableau et qui n'a pas de raison d'être fausse, mais il faut revenir au peintre. (5) Depuis 1832, il est à Paris, mais il expose aux salons marseillais en 1832, 1836, 1838 et 1844. Considéré comme le « fondateur » de l'« Ecole Marseillaise » de peinture, il va diriger l'école municipale de dessin qui est encore dans le couvent des Bernardines (devenu ensuite Lycée) à partir de 1845.

En 1838, il fait le portrait de deux notables marseillais importants : Messieurs Edouard Luce, négociant et Louis Arnavon, savonnier. Il réalise beaucoup de portraits de son épouse, mais il est surtout connu pour ses grands tableaux de paysage où les éléments animaliers et humains sont particulièrement présents, et aussi pour ses scènes réalistes de travail.

En 1843, l'État lui commande une série de tableaux sur des ports français : Nantes, le Havre, Martigues et La Ciotat, sur le principe de la série de Vemet. Curieusement Marseille n'y figure pas. Ces tableaux étaient également visibles au musée de la Chambre de Commerce.

La question est donc maintenant de savoir dans quelles conditions ce portrait a été réalisé. Il est exceptionnel par la dimension (145 cm x 113 cm) et par le décor. De Montluisant se tient devant un balcon qui semble dominer la mer, car on distingue la digue du large, projet mené à terme. Malheureusement, le paysage est fortement obscurci par l'altération des couleurs et très difficilement identifiable.

Patrick Boulanger, ancien directeur du Service du Patrimoine Culturel de la Chambre de Commerce, pense que cette œuvre a été réalisée dans l'atelier parisien d'Emile Loubon, fréquenté à ce moment-là par les membres du Groupe de Barbizon (Corot, Millet, Rousseau) et Delacroix, et non à Marseille. Il est probable que, malgré la longueur des déplacements, de Montluisant devait se rendre Paris pour des questions administratives. (6)

Il s'étonne qu'il se soit fait peindre de nuit, la nuit permettant de ne pas représenter un lieu précis. Seule une petite échappée lumineuse a résisté dans le ciel nuageux, mais devenu bien sombre.

C'est un portrait imposant. Il a, à sa gauche, une draperie rouge qui retombe sur une colonne qui fait penser à un rideau de scène. Sa main droite est repliée dans son gilet et cette position évoque naturellement un personnage connu. Sa main gauche tient un rouleau manuscrit que l'on a du mal à déchiffrer qui semble être son bâton de maréchal... On notera également la bague et le camée qui situent le personnage probablement dans la noblesse, mais aussi des lunettes, objet assez rare dans les portraits.

Avec ce portrait, on pourrait penser qu'il s'agit d'un notable tenant un document imposant, mais c'est un ingénieur. A sa retraite en 1848, il est remplacé par Franz Mayor de Montricher (1810-1858) qui a une notoriété beaucoup plus importante, notamment pour la création du canal de Marseille qui permet d'y amener les eaux de la Durance. Le Palais Longchamp, impressionnant château d'eau, en est la concrétisation monumentale. Il existe de nombreuses gravures et peut-être des tableaux de ce grand ingénieur ? J'ai écrit à la Société des Eaux de Marseille qui possède son portrait, mais c'est en fait une gravure.

L'hypothèse d'une commande à Emile Loubon ne me semble pas plausible, car il n'a pas terminé sa carrière. J'émet donc une autre hypothèse : ce serait peut-être une commande faite par la Chambre de Commerce ou l'un de ses membres éminents, proche de Loubon, pour le remercier de son « engagement » pour ce projet dans le Nord de la ville qui allait aboutir aux différentes extensions. Mais pourquoi, ce tableau ne se retrouve-t-il pas dans le patrimoine de la famille de Montluisant ? Entre 1842 et 1992, date de l'achat, comment reconstituer le parcours du tableau ? Il existe peut-être dans les archives familiales des correspondances qui l'évoquent ?

Prenant sa retraite en 1848, il quitte Marseille et se retire à Marsanne. Sa descendance est largement évoquée dans « Marsanne au XIX<sup>e</sup> siècle ». Son fils, Charles Bernardin Marie publie en 1892 « Trois pages de la vie d'un ingénieur » Valence, Imprimerie typographique de Jules Ceas et fils, qui possède la bibliothèque de la Chambre de Commerce (le catalogue collectif du SUDOC, système universitaire de documentation, signale uniquement cet ouvrage à la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris). Il serait certainement intéressant de connaître le nombre d'exemplaires imprimés. La Chambre de Commerce a probablement acheté un exemplaire, mais peut-être aussi que l'auteur en a fait don à titre de reconnaissance, mais il n'y a pas de dédicace.

Jean-Claude Gautier

## Sources

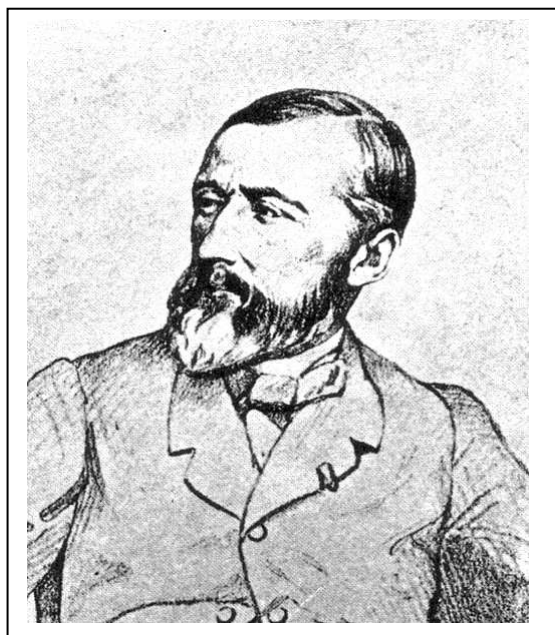
- 1 - Marsanne au XIX<sup>e</sup> siècle. En route vers la modernité. Marsanne : les Amis du Vieux Marsanne, 2020.
- 2 - Richard, Eliane, Caty, Roland. « Le Port et le négoce » in : « Marseille au XIX<sup>e</sup>. Rêves et triomphes ». Marseille : Musées de Marseille ; Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1991. Catalogue d'exposition
- 3 - Jasmin, Claude. La Marque du génie in : op.cit
- 4 - Ricard, Georges. « Les projets oubliés : les ports sud 1850-1901 » in : Marseille La Revue Culturelle de la Ville N°158 février 1991 Un Port.
- 5 - Brahic-Guiral, Paule. « Loubon, sa vie, son œuvre », Marseille : Ed. de la Savoisiennne, 1973
- 6 - Boulanger, Patrick. « Avec Loubon, de nouveaux paysages marseillais » in : Marseille la Revue Culturelle de la Ville de Marseille N°250 décembre 2015 Peintres de Marseille

## L'AUTEUR

Depuis un certain nombre d'années, Jean-Claude Gautier n'exerce plus dans le domaine du livre et de la lecture (en poste dans différentes bibliothèques en France, puis conseiller pour le livre et la lecture à la direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, service déconcentré du ministère de la Culture).

Tout en résidant à Marseille, il continue d'être attentif à la Drôme et plus particulièrement à la Valdaine, en retrouvant en été, la maison familiale charolaise, commandée en 1907 par son arrière grand mère, sage-femme, qui a exercé également à Marseille, et en collaborant ponctuellement à Etudes drômoises depuis de nombreuses années.

C'est à la fois et pas tout à fait le hasard qu'il a découvert le tableau représentant Charles Laurent Joseph de Montluisant dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence ; il a souhaité le présenter dans la suite de « Marsanne au XIX<sup>e</sup> siècle ».



Portrait d'Emile Loubon, anonyme  
Coll. Teissier, Musée-Bibliothèque de Draguignan

## Un Marsannais au Musée Condé de Chantilly... blague ou pas ?

Il y a encore peu, la réponse aurait été sans appel : blague !

Et pourtant, deux pistes de recherche sans lien direct vont nous amener à l'étonnante découverte. D'abord, une gravure représentant « Notre-Dame de Bon Secours », datée de 1855, croisée dans les Archives de Montluisant. Elle attire l'attention par le nom de l'illustrateur, Paul Boulat. Une vieille famille de Marsanne porte aussi ce nom, alors investigation un peu plus poussée et confirmation de notre intuition.

Pierre Paul Boulat, est né le 23 août 1818 à Marsanne, fils de Pierre Paul Boulat, propriétaire agriculteur, et de Marie Rose Vabre. Le jeune homme a sans doute montré des talents pour le dessin suffisamment remarquable pour que ses parents lui laissent poursuivre des études dans ce domaine.

Depuis 1822, le peintre et dessinateur Julien Victor Veyrenc est aussi maire de Marsanne. A-t-il remarqué le talent naissant de Paul, et a-t-il favorisé ses études à Paris ? On peut le supposer en espérant un jour confirmation.

Toujours est-il qu'une première participation au Salon des Artistes vivants de 1845 est avérée avec un portrait. L'artiste a 27 ans. Il sera présent au Salon jusqu'en 1848. Sa carrière lancée, il réalise nombre de portraits, sujets de genre, etc. à Paris et dans la Drôme.

Sa biographie est très succincte sur les sites spécialisés, mais la page qui lui est consacrée sur le site « Peintres et Sculpteurs » nous révèle son mariage à Paris avec Laure Marie Odile Laugée en 1857. Et, ô surprise, il a exposé au Salon en 1845 en même temps que son futur beau-frère et peintre de renom, François Désiré Laugée. De là à penser que l'amitié entre les deux familles est née sur les bancs de l'Ecole des Beaux-arts...

A ce stade, nous n'en savons guère plus sur son parcours artistique. La gravure a peut-être été commandée par Charles Bernardin Marie de Montluisant qui vient d'obtenir du Pape Pie IX, la bénédiction d'une couronne pour la statue de N-D de Consolation de Fresneau, et l'indulgence plénière de la portioncule et de l'Assomption.



Notre-Dame de Bon Secours (P. Boulat, 1855)

Le trait fin et délicat figure la petite chapelle, avec son auvent encore présent, et la fontaine miraculeuse sur la gauche sous les ombrages. Le ruisseau du Fresneau est très schématiquement suggéré, tout comme le décor, ou même la foule en procession qui se presse vers l'édifice.

Faut-il voir ici un hommage à son mentor Veyrenc, auteur d'une vue similaire réalisée avant son décès en 1837 ? La comparaison est émouvante.



Julien Victor Veyrenc (av 1837)

Mais nous n'étions pas au bout de nos surprises avec le peintre marsannais. En effet, au terme d'une exploration un peu tortueuse de la généalogie de la famille des de Blayn de Marcel du Poët, nous sommes arrivés devant les grilles du charmant château de Beausemblant, proche de Saint-Vallier.

Domaine ancestral des Montchenu, puis des Sibeud de Lesches jusqu'à la Révolution, le château et ses terres passent aux mains de la famille Monier de la Sizeranne, de Tain l'Hermitage.

Député de la Drôme en 1837, puis sénateur en 1863, Paul Jean Ange Henri Monier de la Sizeranne était encore neuf dans la carrière politique lorsqu'une visite remarquable honora son château de Beausemblant.

Le prince Henri d'Orléans, duc d'Aumale, cinquième fils du roi Louis Philippe, embrasse la carrière des armes à seize ans, en 1838, puis embarque pour l'Algérie en 1840 et prend part à diverses campagnes.

En 1841, victime de troubles de santé, il est rapatrié avec son régiment, le 17<sup>e</sup> de ligne qui vient de passer six ans sur place. Débarqués à Marseille le 28 juillet, le jeune colonel et son unité n'en partent qu'après le 7 août. Ils remontent vers la capitale à petites étapes, car à chaque halte on fête le prince et les valeureux combattants. C'est sur le trajet vers Lyon que, le 18 août, la troupe fait une pause dont profite le duc d'Aumale pour accepter l'invitation à déjeuner du député dans le château de Beausemblant.

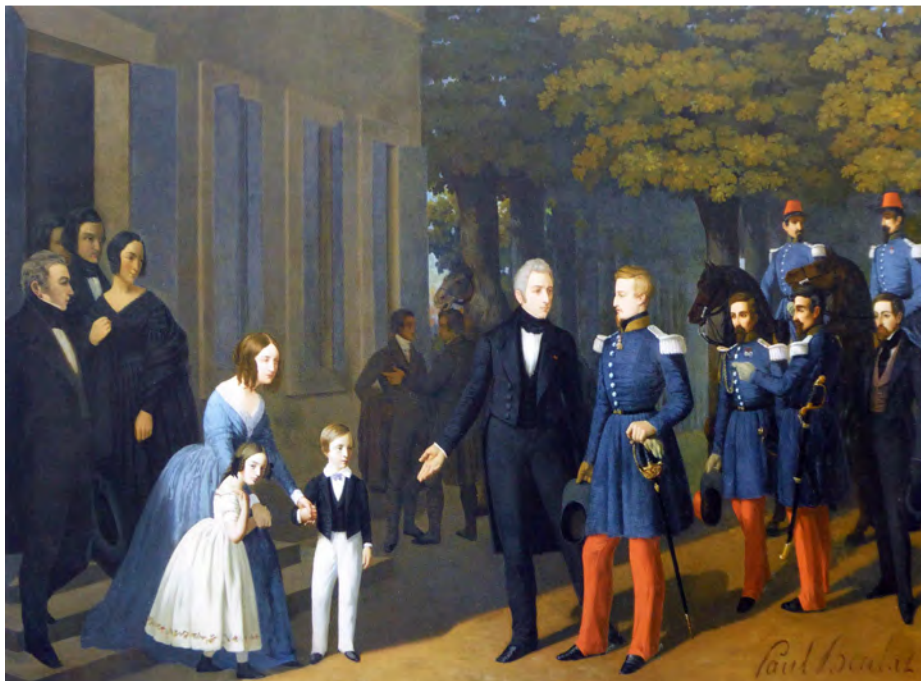
La scène fixée par Paul Boulat (était-il présent, grâce au « réseau drômois » ?) est minutieusement décrite par un texte peint ultérieurement au dos, ainsi que sur une feuille également collée au revers.

« A son retour d'Afrique, le 18 août 1841, S.A.R. Monseigneur le Duc d'Aumale, colonel du 17<sup>e</sup> Léger, rend visite à M. le Comte Monier de la Sizeranne, au château de Beausemblant. M. de la Sizeranne présente sa femme et ses deux enfants au Prince. Parmi les officiers accompagnant Son Altesse sont MM. Nègre et Jamain, devenus généraux ; à côté d'eux se trouve M. Marcel de Loche, qui fut juge à Tain.

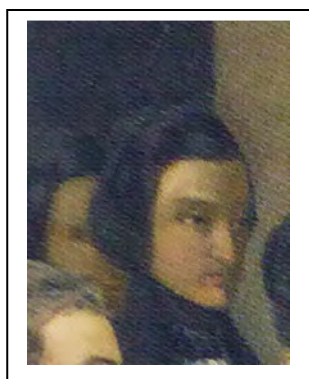


Sur le seuil de la porte apparaissent M. Charles Monier de la Sizeranne, Madame Ganot, née Aprile (de St-Elia) et derrière elle une personne à laquelle le peintre M. Paul Boullat a donné ses propres traits. Le Prince resta à déjeuner au Château ».

Le tableau commandé pour cette circonstance mémorable est demeuré à Beausembiant jusqu'au 7 mai 2005, où la Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du Domaine de Chantilly l'a acquis lors de la vente du mobilier du château. Avant de rejoindre les collections du Musée Condé, l'œuvre imposante de 1,70 m sur 2,30, « plusieurs fois accidentée » a été soigneusement restaurée.



Bul. Amis du Musée Condé, n° 62



Paul Boullat (détail)  
(1818-1889)

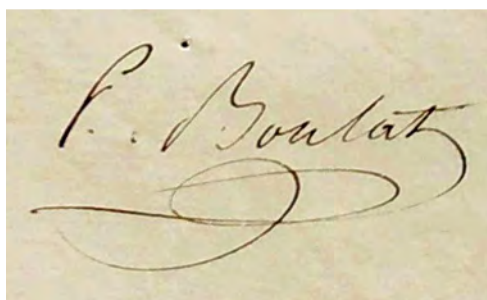


Le duc d'Aumale (détail)  
(1822-1897)

Un article de M<sup>me</sup> Nicole Garnier-Pelle, conservateur général du patrimoine chargée du Musée Condé à Chantilly, paru dans la revue « Le Musée Condé », de même qu'un article de Florence Adam, restauratrice de peintures, nous ont permis de raviver le souvenir d'un événement largement ignoré de la vie du duc d'Aumale.

Et surtout, nous avons rendu justice au talent de Paul Boullat, seul Marsannais à ce jour, à côtoyer Léonard de Vinci, Raphaël ou le duc de Berry... selon l'humeur !

F. Niederhauser



Signature de Paul Boulat

Sources :

Gravure Paul Boulat, archives de Montluisant, photo Jean-Raymond Delahaye

Don par la Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du domaine de Chantilly du tableau de Paul Boulat

« Le duc d'Aumale et sa suite au château de Beausemlant (Drôme) en août 1841 », Nicole Garnier-Pelle, in *Le Musée Condé*, N°62, p 39-41

Restauration par la Fondation pour la Sauvegarde et le Développement du domaine de Chantilly du tableau de Paul Boulat

« Le duc d'Aumale et sa suite au château de Beausemlant (Drôme) en août 1841 », Florence Adam, in *Le Musée Condé*, N°62, p 42-45

<http://www.peintres-et-sculpteurs.com/biographie-323-boulat-paul.html>

<http://domaine-beausemlant.com>

<http://gelule.canalblog.com/archives/2009/03/01/12123179.html>

**MARSANNE** Avec la Mission patrimoine

## 233 000€ de dons pour le prieuré Saint-Félix



Les travaux de réhabilitation du prieuré vont être lancés au premier semestre 2021. Photo J.R DELAHAYE

En août dernier, la Française des jeux avait annoncé avoir retenu un seul site drômois dans le cadre de la Mission patrimoine, portée par Stéphane Bern. C'est le prieuré de Saint-Félix à Marsanne qui avait été choisi. Ce mercredi 6 janvier, la municipalité annonce avoir reçu une promesse de don de 233 000€ pour la réhabilitation du monument. Un beau cadeau pour démarrer la nouvelle année. « C'est une grande joie pour les amoureux du patrimoine drômois et pour tous les Marsannais. Cela va donner un très bon coup de pouce au projet. On va enfin pouvoir lancer les travaux lors du

premier semestre 2021 », se réjouit Damien Lagier, maire de Marsanne. La première phase concernera la sauvegarde du site, puis les deux dernières étapes se consacreront à l'accès et l'embellissement du prieuré, pour pouvoir de nouveau accueillir des manifestations culturelles. Le coût total des travaux s'élève à plus d'un million d'euros. Parallèlement, une cagnotte est toujours ouverte en ligne sur le site de la fondation du patrimoine pour aider au financement des travaux. À ce jour, les dons ont déjà atteint plus de 18 000€, sur un objectif de 79 500€.

Vincent SALVETAT

Dauphiné Libéré 7 janvier 2021

Patrimoine

## Les Amis du Vieux Marsanne se portent bien

Samedi 7 août, les Amis du vieux Marsanne présidé par Nicole Klawitter, ont réuni leur assemblée générale en présence de Damien Lagier, maire, et d'une assemblée nombreuse.

L'association reste active avec différents travaux réalisés et les résultats sont sources d'intenses satisfactions. Pour Saint-Félix, la dotation de la fondation Stéphane Bern vient en complément des subventions qui permettront d'assurer la totalité du budget de réhabilitation.

Le travail d'archives de Daniel Orand se poursuit. L'ouvrage « Marsanne au XIX<sup>e</sup> siècle » a reçu un franc succès.

Le marché de Noël a permis à Georges Jacouton de relancer l'opération « Gégerine » dont la vente a été reversée à la Fondation du Patrimoine, au profit de la restauration de Saint-Félix. La publication de l'Étude Documentaire de Michèle Bois, docteur en archéologie médiévale, a été réalisée pour la commune



L'association des Amis du Vieux Marsanne en assemblée générale, en présence de Damien Lagier, maire.

dans le cadre de l'aménagement du Prieuré Saint-Félix et de ses abords.

Le progrès oblige à équiper des points remarquables de QR codes qui permettront l'accès à des informations sur le patrimoine. L'agglo de Montélimar serait susceptible d'en assurer le financement.

Les journées du patrimoine seront axées sur Saint-Félix et remise officielle du chèque de la Mission Bern. A l'automne, il y a espoir de reconduire l'opération « Gégerine » et en 2022, l'animation dans le vieux village des

« Arts Perchés ».

Les rapports moral et financier, approuvés à l'unanimité ainsi que le renouvellement du Conseil administratif avant que Pierre Petit ne commente le diaporama sur le projet Saint-Félix et les travaux à réaliser. Damien Lagier annonce les premières autorisations, manifeste quiétude et optimisme et informe d'une future participation de partenaires privés. Nicole Klawitter remercie les bénévoles, la municipalité, le soutien financier, les annonceurs, et termine l'assemblée par le verre de l'amitié.

Tribune 19 août 2021

## MARSANNE Le chemin de Peysson inauguré

Samedi 18 septembre, lors de la journée du Patrimoine, autour de l'histoire de la forêt communale au XIX<sup>e</sup> siècle, plus d'une vingtaine de personnes s'étaient donné rendez-vous devant le Grand Sanctuaire de Notre-Dame de Fresneau pour une promenade proposée par les Amis du Vieux Marsanne. Au départ de cette agréable balade empruntant un très ancien chemin récemment rouvert, l'inauguration du panneau du chemin de Peysson à travers les bois. C'est grâce à une équipe de bénévoles travaillant à Notre-Dame de Fresneau que ce chemin a pu revoir des promeneurs le fouler. Des recherches ont été entreprises afin de réaliser ce panneau qui fait suite à



celui du chemin des Fileuses. D'autres panneaux pédagogiques pourraient être installés dans différents lieux comme l'exploitation du tripoli, les charbonniers, etc. C'est grâce à Jean Raymond Dela-

hay, un passionné de ce site. Ce chemin a permis de revivre les multiples activités, aujourd'hui oubliées, mais qui rythmaient alors la vie de la forêt de Marsanne.

Tribune 21 septembre 2021



Camping  
*Les Bastets*  
 335, chemin du Camping - 26740 Marsanne  
 Tél. 0033 (0)4 75 90 35 03 • Fax. 0033 (0)4 75 90 35 05  
 contact@campinglesbastets.com • www.campinglesbastets.com

# LIBER LIVRES D'OCCASION TEXTE

association marsannaise  
 autour du livre en papier  
 7 RUE ALBIN DAVIN 26740 MARSANNE

libertexte@gmail.com

04 75 90 32 35  
 Place Auguste Canon  
 26740 MARSANNE  
 www.les-aubergistes.fr  
 contact@les-aubergistes.fr

**TAXI**  
**MARSANNAIS**  
 Gil ASTIER  
 06 09 32 74 58  
 26740 Marsanne

*Les jardins du papé*  
 Légumes et plantes aromatiques  
 Vente à la ferme  
 Exploitation BIO  
 Hervé Brunel  
 Quartier les Bastets  
 90 chemin de la prairie  
 26740 Marsanne  
 0607601395  
 hrbrunel26@hotmail.com

**La Conserverie**  
  
 Place Emile Loubet,  
 26740 MARSANNE  
 en Drôme Provençale  
 04.75.00.71.07

Maçonnerie générale  
**ARNAUD**  
 mouret

185 route de cleon

26740 MARSANNE  
 Tel : 06.49.39.33.81.

**Le Point du Jour**  
 Poterie



Le Vieux Village  
 26740 Marsanne  
 04 75 90 31 06



Accueil de groupes  
 Gîte Béthanie : 20 personnes  
 Salle rencontres familiales : 100 personnes  
 Diocèse de Valence  
 Notre Dame de Fresneau 26740 Marsanne  
 04 75 90 32 50  
 www.maisondaccueilstjoseph.ccf.fr  
 Pèlerinage marial le 8 septembre

accueilfresneau@orange.fr